



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique que la FSU continue de combattre, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics dans le cadre du paritarisme a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant sur la stratégie, en les aidant à faire leurs réclamations, en accompagnant les recours, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

**Les candidat·es FSU
à la CAPA**

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A, concepteurs de nos pratiques. Notre statut garanti notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. Désormais, les CAPA ne sont plus par corps ou métier : la CAPA que vous allez élire regroupe tous les personnels du second degré, ils sont tous représentés sur notre liste. Les commissaires paritaires y défendront vos droits.

VOTRE CARRIÈRE

Les promotions (avancement d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle) obéissent à des règles que les représentant·es élu·es de la FSU discutent, font évoluer et font respecter, dans l'intérêt de toutes et tous. Grâce à leur nombre et leur expérience, ils et elles sont en mesure de peser pour faire valoir les droits de toutes et tous les collègues qui les sollicitent en intervenant directement auprès de la hiérarchie.

VOS MUTATIONS

Certes, les CAPA n'examinent plus toutes les demandes de mutations, mais les commissaires paritaires de la FSU savent comment fonctionne ce système complexe. Vous pouvez à tout moment les contacter pour bien faire vos vœux et surtout pour vérifier que tous les points auxquels vous avez droit ont bien été comptés, étape cruciale. Ils et elles savent aussi soutenir vos recours.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent mais nous pouvons agir pour faire respecter nos droits, pour améliorer les conditions d'exercice. Les élu·es FSU jouent pleinement leur rôle, à vos côtés dans les établissements. Être sur le terrain, alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien... c'est notre conception du syndicalisme.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





DANS L'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CAP

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple. Aussi, les conseils de discipline se déroulent dans le cadre des CAPA. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLUE DU SNES-FSU elle témoigne



Quand un-e collègue fait appel à la FSU au moment du rendez-vous de carrière, nous lui expliquons son déroulement, ce qu'on peut lui imposer et ce qu'il ou elle peut refuser. Nous informons des délais et des possibilités de recours. Nous pouvons alors l'aider pour rédiger sa demande. Les collègues peuvent compter sur l'expertise du collectif de la FSU.

Lucile Schmitt

ÉLUE DU SNEP-FSU elle témoigne



En amont des demandes de mutation Intra, nous organisons des stages et répondons aux questions des collègues sur la base de notre connaissance du terrain et de notre expertise. Nous pouvons guider les collègues pour leur éviter les erreurs et mettre un maximum de chances de leur côté. Nous accompagnons celles et ceux qui nous sollicitent pour un recours.

Catherine Tessier

ÉLU DU SNUPEP-FSU il témoigne



Lors des CAPA, nous étudions les recours sur l'avis final recteur issu du rendez-vous de carrière. Il y a trop souvent une distorsion entre les items et l'avis final du recteur. Dans la majorité des cas, nous obtenons des améliorations afin que les collègues aient une évolution plus rapide dans leur carrière notamment pour le 9e échelon et son avis pérenne.

Christophe Mayam

ÉLUE DU SNES-FSU elle témoigne



En tant qu'élu-es nous accompagnons les PsyEN face à une administration qui méconnaît leur spécificité : promotion, mutation, frais de déplacement, double carrière... notre priorité est l'amélioration des conditions de travail. Nous organisons des réunions syndicales pour créer des collectifs de travail et informer les collègues.

Sylvie Berger

ÉLU DU SNESUP-FSU il témoigne



Notre travail débute dans les établissements pour accompagner les collègues dans leur rendez-vous de carrière puis dans la phase de recours face à une administration méconnaissant les statuts PRAG/PRCE. En CAPA, nous intervenons pour demander la mise en corrélation de l'appréciation finale avec les items de l'évaluation, obtenant ainsi des changements d'avis.

Gilles Laschon



ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

